

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient, travaillent ou ont un quelconque lien avec la ville d'Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1.- par habitant·e pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets, ce qui équivaut pour l'année 2023 à un montant de CHF 29'800.-. Cette année une demande de fond à hauteur de CHF 22'000.- a été faite. Cette somme a été prise dans le fond de réserve pour s'ajouter au budget annuel. A ces deux montants, s'ajoute également CHF 8'418.- de recette qui proviennent des divers événements organisés par les groupes de travail du conseil. Sur les CHF 60'218.- à disposition, CHF 57'551,29.- ont été dépensés et CHF 2'666,71.- seront versés dans le fond de réserve.

La gestion du conseil, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font principalement via le comité qui est secondé dans ses tâches par le service jeunesse et cohésion sociale de la ville d'Yverdon-les-Bains. Les projets sont menés en autogestion par des membres du conseil et sont soutenus par le comité ou le service jeunesse et cohésion sociale de la ville d'Yverdon-les-Bains en cas de nécessité.

Pour l'année 2023, le comité a été constitué de 7 membres qui se sont répartis les fonctions de la manière suivante :

- Abdel Saiha, responsable de la cohésion et des relations avec les services publics
- Ali Yusuf, responsable de la gestion des projets
- Aloys Duvoisin, secrétaire et responsable de la logistique du bureau
- Alya Genre, co-présidente et co-responsable de la communication
- Jan Stader, trésorier
- Morgane Lindanda, responsable de la promotion externe et de la communication
- Numa Roussy, co-président

Durant l'année 2023, le conseil a poursuivi son rôle de représentation des intérêts et des revendications des jeunes auprès des autorités communales. Les représentants du conseil communal et de la municipalité ont été invités à ses séances plénières ainsi qu'à son assemblée générale. Plusieurs représentants du conseil sont impliqués dans diverses commissions de la ville. Durant cette année, nous avons également créé de nouveaux liens avec différents acteurs.

Le conseil a aussi eu des moments plus orientés sur les rencontres avec sa plénière d'été, la visite d'autres parlements et également les différents événements organisés par la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes.

Malgré d'importants changements dans la constitution de certains groupes de travail dont les chefs de projets avaient atteint l'âge limite du conseil des jeunes, c'est-à-dire 25 ans, plusieurs projets se sont tout de même poursuivis. Parmi eux nous pouvons citer Culmina, Tothème et le bar à sirop.

Le conseil des jeunes a également supporté, principalement d'un point de vue financier, différents projets. Au long de l'année 2023, un travail a également été effectué afin de rendre le conseil plus attrayant, principalement au sein de ses plénières, le but étant de les rendre plus accessibles et plus agréables pour les membres.